Mortagne sur Sèvre

CERTIFICAT

Je soussigné Alain BROCHOIRE, Maire de la commune de Mortagne Sur Sèvre, certifie que le Château de Burguet et le Moulin de la Garde sont des dénominations de lieux dits bien connus sur notre territoire et que les giratoires de la commune ont été dénommés suivant le plan joint.

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Mortagne Sur Sèvre,
Le 6 mai 2021

MAIRIE DE MORTAGNE-SUR-SEVRE (Vendée)

Le Maire,

Alain BROCHOIRE

Hôtel de Ville - BP 21037 - 85291 Mortagne-sur-Sèvre
Tél. 02 51 65 00 45 - mairie@mortagnesursevre.fr - www.mortagnesursevre.fr